

Décret

Générale

modern

Décret n° 2005-0067/PRE portant nomination du Premier Ministre.

n° 2005-0067/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
21 mai 2005

Numéro JO
n° 10 du 31/05/2005

Date du numéro
31 mai 2005

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU l'article 41 de la Constitution du 15 septembre 1992 ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Monsieur DILEITA MOHAMED DILEITA est nommé Premier Ministre de la République de Djibouti.

Article 2

Le présent décret est immédiatement exécutoire avant publication au Journal Officiel de la République de Djibouti .

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH